

Numéro de dossier : 1156347027

Unité responsable administrative Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet Adoption, en vertu de l'article 85 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares délimité par les boulevards René-Lévesque et Robert-Bourassa et les rues Notre-Dame, de la Montagne, Saint-Jacques et Lucien-L'Allier

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Le bureau de projets du centre-ville approuve les objectifs et le contenu du PPU du Quartier des gares. Ce PPU doit servir de levier à l'adoption d'un programme d'immobilisations de cinq ans. Compte tenu des chantiers de construction en cours et prévus dans ce secteur du centre-ville, il est nécessaire d'adopter ce PPU sans délais afin de réaménager le domaine public dès que les projets immobiliers en construction seront complétés. Le bureau de projets du centre-ville possède l'expertise et l'expérience nécessaires pour la planification détaillée et la réalisation des trois phases de réalisation du PPU, ainsi que pour la coordination des partenaires du réaménagement urbain, notamment le ministère des Transports du Québec.

Numéro de certificat (ou note)

<p>Responsable de l'intervention Louis-François MONET Chef de division Tél. : 514-868-4395</p>	<p>Endossé par: Guy CHARBONNEAU Directeur Travaux publics Tél. :514-872-0100 Date d'endossement: 2015-04-16</p>
---	---

Numéro de dossier : 1156347027